



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac STHR - Économie et gestion hôtelière - Session 2025

Correction de l'Épreuve d'Économie et Gestion Hôtelière

Baccalauréat Technologique - Série STHR

Épreuve : Économie et Gestion Hôtelière

Date : 17 Juin 2025

Durée : 4 heures

Coefficient : 16

Correction par Dossier

Dossier 1 - Opportunité du tourisme « bienveillant »

Dans ce dossier, il est demandé de considérer le tourisme « bienveillant » comme une opportunité pour le Val d'Allier.

1.1 Expliquer en quoi le tourisme « bienveillant » peut permettre d'atteindre la performance globale.

Démarche :

- Le tourisme « bienveillant » s'inscrit dans une démarche qui prend en compte les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.
- En impliquant les acteurs locaux et en favorisant les circuits courts, il contribue à l'économie locale.
- Il encourage une offre touristique durable, ce qui peut attirer une clientèle soucieuse de l'environnement et des initiatives locales.

Le tourisme « bienveillant » améliore la performance globale du Val d'Allier en augmentant l'attractivité, en fidélisant la clientèle et en réduisant les coûts grâce à une gestion plus responsable.

1.2 Repérer l'objectif et la cible de la web-App « Partir-ici ».

Démarche :

- Identifier l'objectif principal, qui est de promouvoir les meilleures offres touristiques dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Distinguer la cible, qui comprend tant les touristes que les habitants locaux cherchant des activités de proximité.

L'objectif de la web-App « Partir-ici » est de promouvoir l'offre touristique de la région, ciblant les touristes et les habitants souhaitant découvrir des activités locales.

1.3 Proposer des activités annexes que le « Val d'Allier » pourrait mettre en place.

Démarche :

- Évaluer les intérêts des touristes potentiel pour les activités culturelles et sportives.
- Suggérer des partenariats avec les acteurs locaux pour développer ces activités.

Le Val d'Allier pourrait proposer des randonnées guidées, des ateliers de cuisine locale, et des visites de fermes biologiques afin de participer au projet de tourisme « bienveillant ».

1.4 Démontrer l'impact sur la performance économique.

Démarche :

- Analyser comment l'engagement dans le tourisme « bienveillant » pourrait augmenter le chiffre d'affaires et réduire les coûts.
- Illustrer par des exemples chiffrés de hausse de fréquentation ou de diversification de l'offre.

Participer au tourisme « bienveillant » pourrait augmenter le chiffre d'affaires du Val d'Allier en attirant une clientèle éco-responsable, diversifiant ainsi les sources de revenus.

Dossier 2 - Analyse de la performance actuelle

Ce dossier demande une analyse de la performance économique du Val d'Allier.

2.1 Justifier par le calcul les éléments du tableau de gestion.

Démarche :

- Calculer le coût des matières, des charges de personnel, des frais généraux et du coût d'occupation selon les données fournies.
- Utiliser les indications du compte de résultat et appliquer les formules pertinentes.

- Coût matières : 185 728 €
- Charges de personnel : 190 782 €
- Frais généraux : 78 597 €
- Coût d'occupation : 71 549 €

Chaque chiffre est issu du tableau de gestion de l'année 2024.

2.2 Compléter les indicateurs commerciaux en remplissant l'annexe A.

Démarche :

- Remplir les indicateurs tels que le taux d'occupation, le ticket moyen, etc., en utilisant les données du tableau de gestion.

- Taux d'occupation : $(\text{Nombre de chambres louées} / \text{Capacité de l'Hôtel}) * 100 = (4600 / 7500) * 100 = 61,33 \%$
- Ticket moyen : $\text{Chiffre d'affaires restauration} / \text{Nombre de couverts servis} = 299\,564 / 12\,500 = 23,96 \text{ €}$
Les autres indicateurs doivent être calculés de manière similaire.

2.3 Analyser la performance économique et conclure sur le tourisme « bienveillant ».

Démarche :

- Évaluer les résultats en les comparant aux moyennes du secteur.
- Formuler des conclusions sur la pertinence du projet de tourisme « bienveillant ».

La performance économique du Val d'Allier est inférieure aux normes industrielles, ce qui justifie l'exploration de pratiques liées au tourisme « bienveillant » pour augmenter l'attractivité et la rentabilité.

Dossier 3 - Fidélisation du personnel

Ce dossier explore la fidélisation du personnel afin de garantir un service de qualité.

3.1 Présenter les leviers de motivation.

Démarche :

- Distinguer les leviers financiers (augmentation de salaire, primes) et non financiers (meilleures conditions de travail, reconnaissance).

Les leviers incluent des primes de performance, des horaires flexibles, ainsi que des formations et des activités d'équipe pour renforcer l'engagement sans impact financier direct.

3.2 Expliquer les contraintes de la semaine de 4 jours.

Démarche :

- Analyser les implications pour la logistique et le travail d'équipe.
- Identifier les réticences potentielles du personnel et des clients.

Les contraintes incluent une réorganisation des horaires, des ajustements dans le service et des besoins en communication pour que tous soient à l'aise avec cette nouvelle structure de travail.

3.3 Évaluer l'impact sur la performance sociale.

Démarche :

- Considérer comment cette organisation peut bénéficier à la satisfaction du personnel et à l'image de l'entreprise.

L'adoption de la semaine de 4 jours pourrait augmenter la satisfaction des employés, réduisant ainsi le turnover et améliorant la qualité de service, ce qui enrichirait l'expérience client.

3.4 Proposer des actions pour sensibiliser le personnel.

Démarche :

- Organiser des réunions d'information et des activités de groupe pour discuter du projet et recueillir des avis.
- Impliquer le personnel dans le processus décisionnel.

Des ateliers, des réunions, et une mise à jour régulière des progrès du projet pourraient aider le personnel à se sentir valorisé et engagé dans le processus.

Dossier 4 - Étude d'un projet d'investissement

Ce dossier examine l'investissement dans une chaudière à bois.

4.1 Montrer que l'acquisition d'une chaudière à bois est éco-responsable.

Démarche :

- Argumenter sur les avantages environnementaux et économiques d'une telle transition.
- Évaluer comment cela pourrait aligner l'hôtel avec les valeurs du tourisme « bienveillant ».

L'acquisition d'une chaudière à bois favorise la réduction des émissions de CO2 et utilise une ressource renouvelable, positionnant ainsi l'hôtel « Val d'Allier » comme un acteur responsable et durable.

4.2 Compléter le tableau d'amortissement.

Démarche :

- Calculer le montant de la dotation annuelle en tenant compte du coût d'acquisition et de la durée d'amortissement.

- Coût d'acquisition : 25 000 €

- Durée : 10 ans

- Dotation annuelle : $25\,000 / 10 = 2\,500$ €

Complétez les lignes dans l'annexe B avec ces valeurs.

4.3 Rappeler l'impact de l'amortissement.

Démarche :

- Décrire comment l'amortissement affecte le compte de résultat et le bilan.

L'amortissement décroît le bénéfice comptable et permet une répartition du coût d'investissement sur plusieurs exercices comptables, impactant positivement le cash-flow à long terme.

| Conseils Méthodologiques

- Organisez votre temps : consacrez un temps fixe à chaque dossier pour éviter de stresser à la fin de l'épreuve.
- Relisez régulièrement les annexes, elles contiennent souvent des informations utiles pour les réponses.
- Structurez vos réponses de manière claire avec des sous-titres si nécessaire pour chaque question.
- Utilisez des exemples chiffrés et des calculs pour renforcer vos arguments dans les réponses.
- Restez concentré sur les enjeux économiques et sociaux dans toutes vos analyses pour un équilibre dans vos réponses.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.